

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1831)

## AMENDEMENT

N ° CD1128

présenté par

M. Orphelin, Mme Bareigts, Mme Chapelier, Mme Charrière, M. Chiche, M. Dombreval,  
M. Haury, M. Maire, M. Molac, M. Pahun, Mme Rossi, Mme Sage, Mme Thillaye, M. Villani,  
Mme De Temmerman, M. El Guerrab, M. Juanico, M. Larsonneur, M. Thiébaud, Mme Wonner,  
Mme Sanquer, M. Balanant, M. Cubertafon, Mme Melchior, M. Potier, Mme Vanceunebrock et  
Mme Valérie Petit

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE 26 A, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.